

# Le scrutin communal, rampe de lancement vers les élections de 2019

## L'échéance

**Dans un mois, jour pour jour**, les Belges se rendront aux urnes pour élire leurs représentants à l'échelon local. Ils renouvelleront ainsi les 589 conseils communaux du royaume, désigneront les 589 bourgmestres du pays.

**Mais ce scrutin** du 14 octobre aura sans doute aussi des répercussions à d'autres niveaux de pouvoir. D'ici là, *La Libre* prendra chaque jour le chemin de la campagne pour en décrypter chacun des enjeux.

L'auteur et scénariste canadien Claude Jasmin a écrit: "*Toute la vie n'est qu'une série d'échéances bonnes ou mauvaises*" (dans *Revoir Éthel*). La vie des partis politiques est rythmée par ces échéances. Bonnes ou mauvaises, au gré des humeurs des électeurs. La prochaine a lieu dans pile un mois, le dimanche 14 octobre, pour les élections communales et provinciales. Le dépôt des listes des candidats se fait ces jours-ci. Place ensuite à la dernière ligne droite.

Le rendez-vous est d'abord local...

Dans les quartiers, dans les villes et villages, on (ré) entendra parler de propreté publique, de l'état des voiries, de démocratie directe, de logements sociaux, de taxe poubelles et d'additionnels à l'impôt des personnes physiques, d'enseignement communal et provincial, de dynamisation des centres-villes, de lutte contre les incivilités, d'aménagement du territoire, etc. Des enjeux éminemment locaux.

Les majorités sortantes vont vanter leurs mérites; les représentants de l'opposition vont offrir leurs alternatives.

Il sera parfois difficile de savoir qui représente qui. Les listes dites pluralistes, d'ouverture ou citoyennes, les cartels et autres listes du bourgmestre sont une tradition bien implantée au niveau com-

munal où les enjeux locaux priment souvent les stratégies des états-majors des partis. La confiance et la proximité entre les élus et les électeurs pèsent davantage que les combats idéologiques. En 2018, on a même vu ces listes alternatives apparaître dans les grandes villes – comme Vert ardent (tendance Écolo) à Liège, C + (tendance CDH) à Charleroi ou Mons en Mieux (tendance MR) dans la cité du Doudou.

... mais il sert de marchepied vers 2019...

L'enjeu est avant tout local, d'accord, mais point trop n'en faut. Le scrutin communal va servir de tremplin vers les élections générales (fédérales, régionales et européennes) de mai 2019. Les partis pourront y tester leur popularité, celle de leurs candidats amenés à jouer un rôle sept mois plus tard, et, au besoin, adapter leurs messages. Une victoire en octobre sera de bon augure pour 2019; une défaite, sujette à inquiétudes.

La N-VA, par exemple, habituée à rompre avec les codes de la politique classique, a fait le choix, dans sa stratégie, de confondre les deux élections. Elle fait du débat communal un enjeu national. Elle mène une campagne électorale unique, longue d'une dizaine de mois, reposant sur trois piliers: sécurité, économie, iden-

tité. Elle espère ainsi tirer profit dans les communes de sa toute première participation au pouvoir au fédéral.

Dans un autre registre, il sera intéressant d'analyser les affinités qui naîtront entre les présidents de parti et les chefs des fédérations régionales lors de la négociation des majorités dans les communes clés, notamment en Région bruxelloise. Elles seront un bon indice des futures majorités dans les Régions et au fédéral.

... quoique, un peu moins en Wallonie et (peut-être) à Bruxelles

Cette imbrication entre les élections d'octobre 2018 et de mai 2019 sera toutefois un peu moins vraie en Région wallonne. Le décret décumul – qui ne permet qu'à un quart des députés wallons de cumuler leur fonction parlementaire avec un rôle exécutif communal (bourgmestre, échevin ou président de CPAS) – produira pour la première fois ses pleins effets après mai 2019. Les élus qui ne pour-

ront pas cumuler devront poser un choix définitif entre la commune et la Région.

Tous les politiciens vous le diront: l'ancrage local est essentiel pour construire une carrière sur la durée. Ils devraient donc largement privilégier leur poste communal. Ce qui promet un renouvellement spectaculaire du Parlement wallon en 2019.

Le Parlement bruxellois pourrait également être concerné s'il se prononce en faveur du cumul intégral. Un vote est attendu en décembre.

N'oublions pas les provinces

Dans l'accord du gouvernement wallon MR-CDH, il est fait référence à la suppression des institutions provinciales (collège et conseil provinciaux). Écolo y est favorable depuis des années; pas le PS. L'élection provinciale sera l'occasion d'un large débat sur l'avenir des provinces et de la supracommunalité.

Antoine Clevers

La N-VA espère tirer profit dans les communes de sa participation au pouvoir au fédéral.

Le décret décumul promet un renouvellement spectaculaire du Parlement wallon en 2019.

## ■ Portrait de candidat Vincent Fries

21<sup>e</sup> sur la liste Écolo à Namur

# “Je me bats pour une société inclusive”

**I**l y a des hauts et des bas. Un peu comme tout le monde”, dit Vincent Fries (56 ans). Lourdemment handicapé, l’homme n’est pas du genre à se plaindre – plutôt à se battre. Impliqué dans la gestion du service d’aide à la vie journalière (AVJ) de Vedrin, où il habite, il représente les bénéficiaires au sein du conseil d’administration de l’ASBL. Il a aussi recours à un service d’aides familiales et, de temps à autre, à des soins infirmiers.

### Comme si...

“Je gère ma vie

comme si je n’étais pas porteur d’un handicap.”

Vincent Fries se déclare même “*totale-ment autonome*”, c’est-à-dire “*capable de prendre des décisions par soi-même*”.

Et donc, celle de s’engager. Vincent Fries a commencé tôt, avant même d’entrer à l’université. Habitant à Ghlin à l’époque, il prend part à un groupe de travail sur le handicap mis sur pied à Mons par un certain Elio Di Rupo, alors échevin PS en charge de la Santé et des Affaires sociales.

Après avoir décroché deux licences à l’UCL – en psychologie et en communication –, il s’installe à Namur, où il vit depuis

vingt ans. “*C’est ici que j’ai construit mon tissu social.*”

### Expert

Vincent Fries participe de temps en temps à des colloques, où on lui reconnaît une expertise dans certains domaines spécialisés du handicap, comme l’accompagnement sexuel. Le sujet sera remis à l’agenda des élections régionales de mai 2019. À plus brève échéance, il y a le scrutin communal, où l’habitant de Vedrin

se présente, en 21<sup>e</sup> position, sur la liste Écolo à Namur.

C’est la deuxième fois que ce militant de longue date se présente comme candidat. “*Évidemment, je ne vais pas autant sur le terrain que les autres. Je mène davantage campagne sur les réseaux sociaux que dans les marchés ou les fêtes.*”

### Convivialité

Vincent Fries s’investit dans la réflexion : il veut apporter une vision transversale par rapport au

handicap dans le programme des Verts à Namur. “*Écolo peut contribuer à la construction*

*d’une ville plus*

*conviviale et encore plus ouverte à la différence*”, défend-il.

Son credo ? L’inclusion, défendue dans la Convention des Nations unies sur les droits des personnes handicapées qui a été ratifiée par la Belgique. Elle doit aussi se concrétiser au niveau local. Quand on prévoit un bâtiment avec des rampes d’accès pour les fauteuils roulants, on facilite aussi la vie des seniors et des parents avec poussettes. “*Tous sont des PMR (personnes à mobilité réduite). On ne résout pas des problèmes pour certaines catégories, mais pour toute la société.*”

Espère-t-il être élu le 14 octobre ? “*Ce n’est pas mon but mais je désire apporter des voix à Écolo. J’aime bien aussi créer des liens et convaincre des gens même dans les autres partis. Quand on gère une commune, il faut être dans le dialogue et pas dans l’affrontement stérile.*”

Du coup, la place “*juste au milieu*” lui convient. Et le chiffre 21 lui correspond bien. “*Un, c’est moi, mais j’ai besoin d’être à deux tout le temps.*”

An.H.